



## Ligne A des TPG non desservie à Carre-d'Amont Chantier SIG sur le chemin des Crêts-de-la-Capite

Nous avons appris ces jours par des habitants de Meinier que l'arrêt de bus *Meinier / Carre d'Amont*, ainsi que les suivants, soit *Choulex / Rouette*, *Choulex / Bonvard* et *Vésenaz / Crêts-de-la-Capite*, ne seront plus desservis par la ligne A des TPG du 22 janvier au 22 mars 2024.

Nous nous sommes de suite renseignés auprès des TPG, qui ont confirmé qu'un chantier SIG urgent était nécessaire dans cette zone : les SIG avaient un impératif avant avril 2024 pour raccorder électriquement de nouveaux logements.

Au vu des gabarits des chemins alternatifs (chemin des Princes notamment) ou des incidences en termes de temps de parcours, il n'y avait malheureusement que peu de solutions permettant de maintenir le passage des autobus en cherchant à limiter au maximum le nombre d'arrêts non desservis.

Par conséquent, comme vous pourrez le constater sur le [plan au verso](#), une déviation a été mise en place pour permettre de garder une desserte sur l'ensemble des arrêts, aux emplacements desquels une information a été déployée par les TPG en indiquant les modifications de parcours.

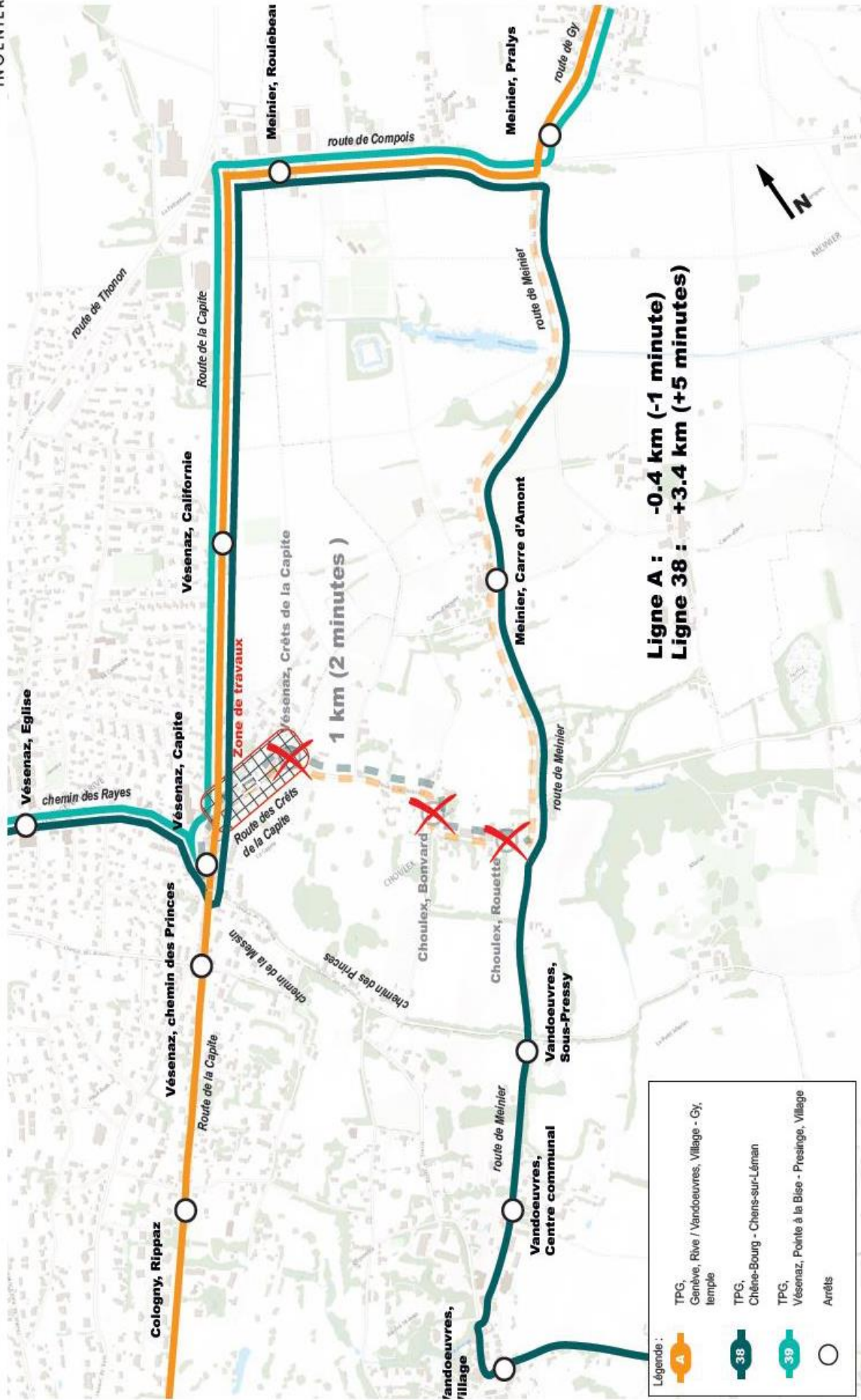
La desserte de Carre-d'Amont sera assurée par la **ligne 38** en remplacement de la ligne A, sachant qu'un **bus A le matin** (course combinée 33-A Gy-Corsinge-Carre d'Amont-Vandoeuvres-Rive) a pu être maintenu. À noter encore que la mise en place de l'offre **tpgFlex** sur le secteur Seymaz-Voirons permet en outre d'assurer une desserte de rabattement sur Carre d'Amont / Carre d'Aval vers la Capite (pour prendre la ligne A par exemple) par l'intermédiaire de l'application tpgFlex, en complément de l'offre des lignes fixes habituelles.

Merci de votre compréhension pour ce problème indépendant de notre volonté.

**Vos Autorités**

[Plan au verso](#)

RÉSEAU TC ET POSITION DES ARRÊTS



**Ligne A : -0.4 km (-1 minute)**  
**Ligne 38 : +3.4 km (+5 minutes)**

SIG - TRAVAUX SUR LE CHEMIN DES CRÊTS-DE-LA-CAPITE